

DATE DE
CONVOCATION

17 Janvier 2025

N° 27.299.25/01

DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX-NORDMAIRIE
DE
GRAVIGNY**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de Conseillers**

En exercice 27

Présents 23

Votants 25

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 Février à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Abdelkader BENOUDA, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Patrik WATEL, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD

Objet :

Rapport des
Orientations
Budgétaires 2025

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Florence PIQUET à Mr Christophe LATOUCHE

Mr Jean-Pascal Lecoq à Mr Patrik WATEL

Absents :

Mme Jocelyne DUCHESNE

Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élue secrétaire de séance : Brigitte RAMETTE

Rapport de présentation :

Avant de décliner les perspectives financières de la commune entre 2025 et 2027, il est nécessaire de faire un petit rappel de la situation mondiale, européenne et française actuelle.

La situation géopolitique mondiale en 2025 est encore marquée par des tensions persistantes entre grandes puissances, notamment entre les États-Unis et la Chine, notamment depuis l'arrivée du nouveau Président des États-Unis. Ces tensions persistantes également dans certaines régions du monde, comme le Moyen-Orient et l'Afrique renforcent cette instabilité

croissante. Les conflits armés, les crises humanitaires et les enjeux environnementaux déstabilisent les relations internationales.

En Europe, la situation économique est complexe. Après une période de reprise post-COVID, l'économie européenne fait face à des défis pour maintenir la zone Euro stable sans de fortes variations tant sur l'inflation que sur les taux d'intérêts. Les politiques adoptées visent à renforcer la résilience des économies face aux chocs externes tout en poursuivant des objectifs de durabilité.

La France, quant à elle, traverse une période d'instabilité politique marquée. En effet, depuis la dissolution de l'assemblée en juin dernier, les élections ont abouti à un paysage politique inédit, profondément modifié. Les partis traditionnels, qui ont longtemps dominé la scène politique, voient leur influence diminuer face à l'émergence de nouvelles forces politiques extrêmes. Cette fragmentation rend difficile la formation de majorités stables au sein de l'Assemblée nationale, ce qui complique l'adoption de lois essentielles, comme le budget.

Le budget 2025, qui doit répondre à des enjeux cruciaux tels que la relance économique, la transition écologique et la gestion des services publics, a été au cœur des débats pendant des mois. Le Gouvernement, dirigé par le Premier ministre, a présenté un projet de budget censuré en décembre qui a conduit à sa chute.

Après le passage d'une Loi de Finances spéciale en janvier pour permettre de fonctionner, le budget 2025 a été voté au début du mois de février.

L'impact sur les collectivités est moindre que dans le 1^{er} projet de budget qui prévoyait une réduction de 5 milliards € des concours alloués, mais il reste important avec finalement une amputation de 2 milliards €.

Les collectivités investissent pour garantir une qualité de vie à ses concitoyens, gèrent les services publics au plus près des habitants pour souvent pallier l'absence de l'État.

Pour GRAVIGNY, un exemple de transfert de dépenses de l'État sur les communes : le recensement de la population. Celui-ci est réalisé par les communes depuis très longtemps. La compensation financière versée par l'État couvrait les dépenses. Aujourd'hui, sous prétexte que les habitants se recensent via internet, la participation financière est réduite. Problème, l'accès aux formulaires ne fonctionne pas correctement et engendre double travail pour les agents recenseurs et les agents communaux qui sont dans l'obligation d'effectuer les missions de l'INSEE. Le résultat pour la commune est : des dépenses supplémentaires pas compensées.

Concernant les orientations budgétaires financières de la ville amènent à une investissements à venir.

Les épargnes et les fonds propres dégagés permettront de financer 1/3 des investissements. Le recours à l'emprunt devrait se limiter à 20%.

Le fonctionnement restera stable avec des dépenses à contenir car les recettes n'évolueront pas beaucoup. En effet, les taux communaux n'augmenteront pas jusqu'à la fin du mandat. Ces projections budgétaires permettent d'engager la ville sur des axes essentiels qui guident son action.

Solidarité intergénérationnelle : un engagement pour tous les âges

La solidarité envers tous les âges est au cœur des préoccupations. Chaque génération a un rôle à jouer dans la construction d'un avenir harmonieux et inclusif. C'est pourquoi, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des initiatives sont mises en place : galette des seniors, repas des anciens, le pique-nique intergénérationnel. L'Épicerie Sociale est un lieu de rencontres pour soutenir les plus vulnérables, renforcer les actions en faveur de l'inclusion avec différents ateliers, favoriser l'entraide en partenariat avec l'association locale du PST CAP NORD EST.

Le Service d'Aide à la Personne apporte réconfort auprès des personnes les plus dépendantes.

École et enfance : les fondations de demain

L'école reste un lieu d'apprentissage, mais aussi de vie. Le périscolaire est assuré par le PST CAP NORD EST, avec l'accueil de loisirs. Les enfants y sont accueillis avec une offre d'animations variées. La subvention sera maintenue.

Le temps méridien est assuré par la ville. Pour améliorer la sécurité et l'hygiène alimentaire des travaux seront réalisés dans le restaurant scolaire. De même, pour un accueil plus apaisé des enfants le mobilier des réfectoires sera changé.

L'école évolue, les contraintes énergétiques aussi, c'est pourquoi, le projet de construire une nouvelle école plus adaptée, plus fonctionnelle, moins énergivore, est intégrée dans ce programme d'investissement.

Jeunesse : un avenir prometteur

L'engagement des jeunes dans la commune est très important. Ils disposent d'un site : le Point Accueil Jeunes qui fera peau neuve tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les activités envers ce public sont également assurées par le PST CAP NORD EST.

Animations de la ville : un lieu de vie dynamique

Tout au long de l'année, des animations sont proposées aux habitants. En mars, c'est le Carnaval des enfants, en juin le Festival Fanfares, en septembre, le forum des associations, en décembre Gravigny en lumières. Les arts sont dans la rue. Ces événements sont une occasion de se rassembler pour des moments de partage et de convivialité. Ils favorisent le bien vivre ensemble.

Concernant les projets d'investissement, le déplacement de la place des fêtes sera une priorité.

Sport et Culture : des valeurs partagées

Le sport et la culture véhiculent des vecteurs de lien social. Les associations locales, soutenues par des moyens financiers et logistiques par la ville, organisent des compétitions, des concerts, des expositions...

Pour permettre aux plus jeunes de s'essayer à l'une de ces activités, la ville continuera de financer l'opération « coup de pouce ».

Investir pour demain : amélioration du cadre de vie

Convaincus que l'amélioration du cadre de vie est essentielle pour le bien-être de tous, les projets d'aménagement urbain favoriseront

- la mobilité avec la création de cheminements doux et d'une passerelle pour rejoindre le quartier socio-éducatif
- la sécurité avec l'extension du dispositif de la vidéosurveillance, des travaux sur la RD155
- l'accès aux espaces publics avec la création de l'espace de loisirs intergénérationnel en centre-ville, un partenariat avec le CAUE de l'Eure pour travailler sur « Renaturer et végétaliser nos espaces publics »

L'objectif de ces projets vise à créer un environnement agréable et durable où chacun pourra s'épanouir.

Ces orientations budgétaires vont permettre de construire la ville où la solidarité entre les générations est une réalité, d'investir dans l'éducation, l'amélioration du cadre de vie pour que chacun trouve sa place et contribue au bien-être collectif.

Les données chiffrées sont en annexe.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992,

Vu la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (NOTRe) du 7 août 2015,

Vu le Rapport des Orientations Budgétaires 2025 présenté par Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : de PRENDRE ACTE par le vote de la tenue du débat sur ces orientations budgétaires énoncées pour l'année 2025

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

